

## Compte-rendu du CDEN du 5 juillet 2022 Ajustement de la carte scolaire premier degré

Ce mardi 5 juillet se tenait le comité départemental de l'Education Nationale, relatif aux ajustements de la carte scolaire du premier degré. Retrouvez notre déclaration liminaire [dans cet article](#).

Les représentant-es du personnel et les DDEN ont lu des déclarations préalables, portant massivement sur la crise du recrutement et du remplacement ; le point d'indice et l'inflation ; l'urgence de repenser l'attractivité du métier et de redonner des moyens au service public.

Ont également été évoqués le problème des PIAL, la précarité des AESH, l'inclusion scolaire sans moyens, l'opacité du mouvement et des postes à profils, le refus des évaluations d'écoles, l'utilisation d'étudiant-es en formation comme vivier de remplaçant-es, l'actualité désastreuse du bac Blanquer, l'entrée de l'extrême-droite à l'Assemblée Nationale, les retards de la Commission de Réforme, le démantèlement de l'enseignement professionnel, les risques environnementaux, la scolarisation des réfugié-es d'Ukraine, l'implantation de l'Institut d'Alzon à la Grande Motte avec le soutien actif de la mairie au détriment de l'école publique.

Le préfet n'a pas souhaité réagir aux déclarations, ni le DASEN.

### Organisation des rythmes scolaires

NPPV : 0 / Contre 1 / Abst : (SUD) / Pour 7

### Carte scolaire

Cohérence sur les trois CTSD carte scolaire du premier degré. On recherche un équilibre quantitatif et qualitatif dans les décisions. En juin et septembre, on travaille à la marge.

Le DASEN souligne que la rentrée sera plus positive que ce que disent nos déclarations préalables car 65 contractuel-les en cours de recrutement avec contrat de 12 mois (étudiant-s MEEF).

L'administration précise qu'il faut ajouter au document de travail la décharge +0,25 à la maternelle Louise Michel de Sète, liée à une ouverture de classe (oubliée au CTSD de février, à régulariser aujourd'hui)

### **Ecole Langevin Wallon à Bédarieux**

→ Le DASEN précise que ce n'est pas qu'une question de chiffres. Avec la fermeture, l'effectif moyen sera de 22 par classe, pour 11 classes, soit moins qu'en éducation prioritaire. Une rencontre avec les élu-es est programmée en octobre pour mener une réflexion globale sur l'école + collège + cité scolaire F. Fabre + collège de St Gervais, à propos des parcours scolaires.

→ Le DASEN accepte de donner une décharge exceptionnelle à 0,25 à la direction de l'école pour accompagner la réflexion.

### **Institut d'Alzon**

Le préfet reconnaît une concurrence public / privé, mais la loi le permet. Le DASEN a pris contact avec le maire, il faut chercher à rendre l'école publique plus attractive.

Le DASEN confirme le contact avec le maire sur l'évolution de l'école et du collège.

Renaud Calvat (représentant le département) souligne l'inquiétude sur le collège (vieillesse de la population, perte constante d'effectifs).

### **Ecoles sous surveillance (comptage) pour septembre**

Sérignan maternelle

Nissan primaire

Jacou maternelle

Restinclières primaire

Pignan maternelle

Baillargues maternelle

Soubès primaire

Canet maternelle

Lunel élémentaire M. Roustan

Montpellier primaire Paty Aubrac

Montpellier maternelle Chaplin

Montpellier maternelle Vasco de G

Cazilhac primaire

Pomerols primaire

Lespignan

Murviel les Béziers

Montpellier Ronsard

Montpellier Jules Simon

### **Vote de la carte scolaire**

Pour

Contre 3 (SUD)

Abstention 3

NPPV 0

### **Ajustements collèges (ouvertures)**

Mistral (Lunel : 5ème + 4ème)

J. Moulin Sète 6ème

Joffre Mtp 5ème

Aiguerelles 5ème (fermeture 6ème)

Castries Les Pins 4ème

M. Pagnol Sérignan 5ème

Mauguio 5ème

## Fermetures

2x5ème Port Marianne

6ème à Lansargues

4ème Escholiers Mosson. La règle est toujours de recevoir en audience. Le protocole est de passer par le chef d'établissement, donc un rendez-vous est bien prévu. Les représentants des personnels insistent pour avancer la date, notamment à cause des urgences de financement de projets pédagogiques.

## Candidatures DDEN

4100 réponses sur le questionnaire sur les sanitaires à l'école. Cela sera intéressant à prendre en compte.

## Vote des nouveaux DDEN

Abst : 5 (SUD)

Pour : 11

## Questions diverses

### Postes de maitres G non pourvus

→ *Oui comme d'autres postes spécifiques (ULIS, EDAI). On suit.*

### Double sectorisation à Montpellier, un bilan ?

→ *Pas maintenant. Peut-être à la rentrée.*

### MNA (mineur-es non accompagné-es)

→ *191 scolarisés (184 à Senghor à Mtp + 7 à Béziers J. Perrin)*

*45 non scolarisables (retard scolaire trop important)*

*10 modules de 72 heures sur 6 semaines. Certains MNA font 2 modules consécutifs. Pris en charge par le CASNAV*

### Situation des PES

*102 PES plein temps*

*52 PES à mi-temps*

*Liste des M2 contractant-es finalisée demain*

### Réfugié-es d'Ukraine : effectifs et accompagnement ?

→ *57 élèves en maternelle, 139 en élémentaire, 103 en collège, 57 en lycée*

→ *Des modules ouverts à Joffre, De Vinci, Agde. Accompagnement du CASNAV.*

→ *D'abord en deçà des PO en février, puis montée en flèche sur une courte période.*

### Indemnité pour l'enseignant tuteur de PES (à mi-temps)

→ *300€ net*

### Fusion de deux PIAL ?

→ *Non, dit le DASEN. Il y a un outil pour appréhender la situation des PIAL et projeter objectivement les moyens nécessaires. Il y aura des réajustements avec l'accès à l'autonomie des élèves, qui permettront de réduire des accompagnements et des dotations.*